



## **Entrée en fonctions des nouveaux membres à la Cour de justice de l'Union européenne**

Par décision du 2 septembre 2020, les représentants des gouvernements des États membres ont nommé, en qualité de juges à la Cour de justice, pour la période allant du 7 septembre 2020 au 6 octobre 2024, M<sup>me</sup> Ineta Ziemele en remplacement de M. Egils Levits et, pour la période allant du 6 octobre 2020 au 6 octobre 2024, M. Jan Passer en remplacement de M. Jiří Malenovský.

À l'occasion, d'une part, de la cessation des fonctions et du départ de M. Malenovský et, d'autre part, de la prestation de serment et de l'entrée en fonctions des nouveaux membres de l'institution, une audience solennelle se tiendra ce jour au siège de la Cour de justice de l'Union européenne.

L'audience solennelle sera retransmise en direct à partir de 18h30 sur le site accessible à partir du lien suivant : <https://c.connectedviews.com/cdj>

### **Curriculum vitae des nouveaux membres**

#### **Ineta Ziemele**

née en 1970 ; diplômée en droit de l'université de Lettonie (1993) ; études postdiplôme du système juridique américain, droit et politique des communautés européennes et sciences politiques de l'université d'Aarhus, Danemark (1993) ; master en droit international de l'université de Lund, Suède (1994) ; docteur en droit de l'université de Cambridge, Royaume-Uni (1999) ; assistante parlementaire, Parlement de la République de Lettonie (1990-1992) ; consultante auprès de la commission des affaires étrangères du Parlement de la République de Lettonie (1992-1995) ; assistante universitaire au sein du département de théorie juridique et politique et du département de droit international et droit de la mer, puis chargée de cours de droit international et droit européen, fondatrice et directrice de l'Institut des droits de l'homme de l'université de Lettonie (1993-1999) ; conseillère auprès du Premier ministre de Lettonie (1995) ; conseillère auprès de la direction générale des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Strasbourg, France (1999-2001) ; professeur « Söderberg », professeur invité puis professeur de droit international et des droits de l'homme à l'École supérieure de droit de Riga, Lettonie (depuis 2001) ; professeur invité à l'Institut Raoul-Wallenberg, université de Lund (2001-2005) ; juge et présidente de chambre à la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg (2005-2014) ; membre correspondant de l'Académie des sciences de Lettonie (depuis 2017) ; auteur de plusieurs publications dans le domaine du droit international et national public ; fondateur et membre du comité de rédaction du *Baltic Yearbook of International Law* ; juge à la Cour constitutionnelle de la République de Lettonie (2015-2020) ; présidente de la Cour constitutionnelle de la République de Lettonie (2017-2020) ; juge à la Cour de justice depuis le 6 octobre 2020.

#### **Jan Passer**

né en 1974 ; diplômé en droit (1997) et docteur en droit (2007) de l'université Charles de Prague, République tchèque (1997) ; diplômé Master of Laws de l'université de Stockholm, Suède (2000) ; auditeur de justice près la cour municipale de Prague (1997-2001) ; juge au tribunal

d'arrondissement de Prague 2 (2001-2005) ; juge à la Cour administrative suprême de la République tchèque (2005-2016) ; chargé de cours en droit notamment de l'Union à l'université Charles de Prague (2001-2003), à l'université Masaryk de Brno (2006-2016), à l'université Palacký d'Olomouc (2014-2016) et à l'Académie de justice de la République tchèque (2001-2016) ; juge au Tribunal de l'Union européenne (2016-2020) ; juge à la Cour de justice depuis le 6 octobre 2020.

---

*Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.*

*Contact presse : Antoine Briand 📞 (+352) 4303 3205.*